

Communiqué de presse

Paris, 3 février 2021

Veolia pleinement confirmé dans ses droits d'actionnaire de Suez

La décision du Tribunal judiciaire de Nanterre de ce jour rend caduques toutes les décisions précédentes relatives à l'information-consultation des salariés de Suez. Elle confirme que Veolia n'a manqué à aucune obligation à l'égard des salariés de Suez. En conséquence, Veolia recouvre immédiatement l'ensemble de ses droits d'actionnaire.

Veolia reste disponible pour échanger avec les salariés de Suez sur son projet de rapprochement.

Veolia confirme sa détermination à mener à son terme la création d'un champion mondial de la transformation écologique.

...

Contacts

Relations presse Groupe

Laurent Obadia - Sandrine Guendoul
Tel.+ 33 1 85 57 42 16
sandrine.guendoul@veolia.com

Analystes & Investisseurs

Ronald Wasylec - Ariane de Lamaze
Tel. + 33 1 85 57 84 76 / 84 80
investor-relations@veolia.com